

RESTRUCTURATION DU MULTI EQUIPEMENT SAINT-MERRI

16, RUE DU RENARD – 75004 PARIS
COMMUNICATION ET INFORMATION 06

Présents :

MAITRISE D'OUVRAGE	DCPA - SAMO – Conducteur d'opération 8, Avenue de la Porte d'Ivry – 75013 PARIS
	Mairie du 4ème
	DASCO – Direction gestionnaire 25, Blvd Bourdon, 75004 Paris
MOE	URBANE KULTUR
ENTREPRISE	BOUYGUES
ECOLE	DIRECTEURS
	FCPE
	REV

Gestion des Nuisances :

Les écoles Saint Merri et Renard étant en fonctionnement pendant la durée de restructuration du multi-équipement Saint-Merri, une réunion pour rendre compte de la co-activité école / chantier se tiendra sur site tous les deuxièmes jeudis du mois à 14h. Elle a pour but de rendre compte de la gestion des nuisances et d'apporter des réponses aux questions éventuelles des directeurs d'écoles, des parents d'élèves et de leurs représentants et des services de la DASCO.

>La prochaine réunion se tiendra le 18/05/2018 à 13h30.

Avancement des travaux :

> La reconstruction continue (les cloisons sont en cours de montage au ss2 et au R+1, le bassin inox est en train d'être posé, les nouvelles CTA et les filtres ont été livrés, les cloisons en maçonnerie sont en cours de montage, l'escalier entre le ss2 et le rdc est en cours de coulage, ...)

Nuisances :

> Au retour des vacances de février, il n'y avait pas d'eau dans les étages de l'école. Cette coupure est due à un joint abimé des réseaux existants de l'école, hors du chantier, qui a lâché. L'eau a été rétablie dès réparation de ce joint, le jour de la rentrée. L'école est restée en fonctionnement car il y avait de l'eau dans la cuisine et de l'eau a été fournie aux étages par la CASPE.

> Des capteurs de bruits ont été installés dans l'école. Un capteur se trouve dans la salle des professeurs au 2ème étage et un autre se situe dans la salle polyvalente au 4ème étage. Aucune alerte n'a été reçue par mail par les directeurs d'école.

> La DCPA a fait poser des capteurs de COV dans l'école pour analyse par un laboratoire. Le rapport écrit a été transmis à la DASCO et à la CASPE. Il relève que du benzène a été observé dans le dortoir côté cour au 4ème étage. La présence de ce gaz pourrait être liée à l'utilisation des moteurs thermiques sur le chantier. Une nouvelle analyse aura lieu pendant les vacances de printemps dans le dortoir et dans la salle de motricité, pour lever tous les doutes. Par précaution et dans l'attente des résultats, les élèves ne doivent plus dormir dans ce dortoir.

> Deux balises pour l'analyse du CO sont toujours en place dans l'école et sur le chantier. La location de ces balises va être prolongée jusqu'à fin avril.

> Les extracteurs des sanitaires sont effectifs depuis le 30/03. Un cheminement apparent est provisoire au R+4, il sera remplacé par du définitif aux vacances de printemps.

Il semblerait qu'il n'y ait pas eu de plaintes sur les odeurs depuis ces travaux, à confirmer. En revanche, l'entreprise Bouygues conseille de veiller à ce qu'il reste toujours un peu d'eau dans les siphons de sol pour éviter les odeurs.

L'entreprise s'est montrée exemplaire pendant son intervention au R+4 (portes sur l'extérieur gardées pour empêcher les enfants de sortir sans surveillance, chaussures déposées pour ne pas salir les lieux, ...)

> Le centre de loisirs du mercredi après-midi est déplacé « hors les murs » depuis la rentrée des vacances de février. L'entreprise Bouygues confirme que même si les démolitions et les nuisances sonores sont terminées, ce temps d'accès dans l'école, sans enfants, lui est précieux pour réaliser des échantillons, des prises de côtes, ... Cette disposition serait à conserver jusqu'aux vacances de la Toussaint 2018.

> Le chauffage et l'eau chaude seront coupés à partir du 16/04. En cas de températures basses, les convecteurs électriques sont toujours à la disposition de l'école.

> Un ballon d'eau chaude a été installé dans la cuisine de l'école pour garantir le fonctionnement de la machine à laver la vaisselle qui fonctionne à l'eau chaude. Une douche se trouve au 4ème étage chez les maternelles, un point d'eau chaude doit être garanti au R+4. A mettre en place par Bouygues.

Planning :

> Le MOE et le MO rappelle que l'école sera en chantier pendant les deux mois des congés scolaires d'été, soit du 09/07/18 au 31/08/18. L'école sera donc interdite au public, et donc également aux équipes éducatives, pendant cette période.

> La pré-rentrée aura lieu les 30 et 31/08. Un ménage sera donc à inclure dans le planning avant cette date.

> La mairie du 4ème pourra offrir des bureaux aux équipes éducatives s'ils en auraient le besoin.

> Une semaine « à thèmes » aura lieu dans l'école entre le 15 et le 17 mai. Une enseignante souhaiterait pouvoir faire visiter le chantier aux élèves. Le MO, le MOE et l'entreprise souhaite que des groupes de 5 enfants au maximum se présentent à la fois. Les enfants doivent être équipés pour accéder au chantier (compris chaussures de sécurité). Les enfants de maternelles sont probablement trop petits. Prendre contact avec M. Bourgoin pour l'organisation.

> La SLA interviendra dans la cuisine de l'école aux vacances de printemps et d'été 2018. Elle doit aussi intervenir sur la rampe. A coordonner avec les travaux du présent chantier.

> Pendant les vacances de printemps : les façades du R+2 sur cours seront à débarrasser sur 2m pour permettre la dépose des radiateurs. 3 sondages dans la dalle haute du R+4 seront réalisés. La zone sera également à débarrasser

> Pendant les vacances d'été : les façades du R+2 et du R+3 sur cours seront à débarrasser sur 2m pour permettre la dépose et la repose des façades. La classe de Claire fera l'objet de reprises structurelles en sous-face de dalle, elle sera entièrement à débarrasser.

> La CASPE pourra fournir des cartons et aider au déménagement des meubles lourds

> Les jardinières avec les arbustes doivent être déposées. Le MO doit voir si la DEVE, via le Service de l'exploitation des Jardins pourrait le faire.